L’étiquette préalablement approuvée est valide jusqu’au 21/04/2024, conformément à la période d’abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant le difénoconazole, RVD2022-05. Il est possible d’obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d’homologation du produit dont vous demandez l’étiquette.

GROUPES	11	3	FONGICIDES

QUADRIS TOP®

FONGICIDE

SUSPENSION

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

Fongicide pour la suppression ou la répression d'un vaste éventail de maladies dans les cultures indiquées.

PRINCIPE ACTIFS :
Azoxystrobine.....200 g/L
Difénoconazole. .....125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031 % à titre d'agent de conservation ou contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048% et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00084% et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00028% plus 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION **POISON**

IRRITE LES YEUX
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

Nº D'HOMOLOGATION : **30518**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **0,5 L – 1000 L**

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.*

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX. Sensibilisant potentiel de la peau. Garder le produit inutilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit verrouillé, à l'écart des aliments.

Nocif lorsqu'il est ingéré. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) : Pour les légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* (groupe de cultures 5) un délai de sécurité après traitement de 3 jours est nécessaire pour cueillette à la main et un délai de sécurité après traitement d'une journée est nécessaire pour les activités de dépistage. Pour toutes les autres récoltes et activités, NE PAS pénétrer ni permettre

à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitation ou d'activités humaines comme les maisons, les chalets, les écoles ou les aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays du monde et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc., au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)

Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures et des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pour le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Le port de gants n'est pas requis pendant l'application lorsque l'opérateur se trouve dans une cabine fermée.

Enlever immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé de pesticide, puis se laver à fond et remettre des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Après la pulvérisation, se laver les mains et se doucher complètement à l'eau et au savon.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est indiquée, utiliser de l'eau chaude et du savon. Laver et ranger l'ÉPI séparément des vêtements de la maisonnée.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs doivent bien se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'appliquer des produits de beauté ou d'aller aux toilettes.

Ne pas manger, boire ou utiliser des produits du tabac (y compris fumer) durant l'utilisation du produit.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées, et les poissons et

les mammifères. Respecter les zones tampons de pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site traité, par exemple les haies et les boisés.

L'azoxystrobine est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques d'eau douce et estuariens/marins. L'azoxystrobine peut persister pendant plusieurs mois voire plus. Les produits de la dégradation de l'azoxystrobine ont des propriétés semblables à celles de produits chimiques d'usage agricole qui se lixivient dans les sols jusqu'aux eaux souterraines dans certaines conditions. L'utilisation de ce produit chimique dans les zones où les sols sont perméables, en particulier où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Ne pas appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les terres humides), des estuaires ou des habitats marins.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut contaminer l'eau par dérive du brouillard de pulvérisation. Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

Le difénoconazole est persistant et peut avoir un effet de rémanence. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les sites traités avec des produits contenant du difénoconazole la saison précédente.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, fermé de manière étanche. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, et hors de la portée des enfants et des animaux. Entreposer ce produit à l'écart des semences, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale ou des engrais.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

QUADRIS TOP® est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

GROUPES	11	3	FONGICIDES

QUADRIS TOP®

FONGICIDE

SUSPENSION

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

Fongicide pour la suppression ou la répression d'un vaste éventail de maladies dans les cultures indiquées.

PRINCIPE ACTIFS :
Azoxystrobine.....200 g/L
Difénoconazole .....125 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031 % à titre d'agent de conservation ou contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048% et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% OU 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00084% et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00028% plus 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION **POISON**

IRRITE LES YEUX
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

Nº D'HOMOLOGATION : **30518**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

Table des matières

Numéro de section

AVIS À L'UTILISATEUR **1.0**

PREMIERS SOINS **2.0**

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES **3.0**

MISES EN GARDE **4.0**

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI) **5.0**

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES **6.0**

ENTREPOSAGE **7.0**

ÉLIMINATION **8.0**

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT **9.0**
- **Précautions générales relatives à l'emploi** **9.1**

MODE D'EMPLOI **10.0**
- **Renseignements généraux** **10.1**
- **Application par voie terrestre** **10.2**
  - **Directives de mélange** **10.2.1**
  - **Directives de pulvérisation** **10.2.2**
  - **Nettoyage de l'équipement** **10.2.3**
- **Application par voie aérienne** **10.3**
  - **Précautions générales** **10.3.1**
  - **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire** **10.3.2**
  - **Directives de mélange** **10.3.3**
  - **Directives de pulvérisation** **10.3.4**
  - **Nettoyage de l'équipement** **10.3.5**
- **Mises en garde propres au produit** **10.4**
- **Zones tampons de pulvérisation** **10.5**
- **Restrictions concernant les rotations culturales** **10.6**

MODES D'EMPLOI SELON LA CULTURE **11.0**
- **Pommes de terre et patates douces** **11.1**
- **Carottes** **11.2**
- **Betteraves à sucré** **11.3**
- **Légumes-bulbes** **11.4**
- **Légumes-fleurs et légumes-fleurs du genre *Brassica*** **11.5**
- **Légumes-feuilles vert** **11.6**
- **Sous-groupe de cultures 6C Graines sèches de légumineuses (sauf le soja)** **11.7**
- **Groupe de cultures 8-09 : Légumes-fruits** **11.8**
- **Aubergine, piments et tomates** **11.9**
- **Cucurbitacées** **11.10**

USAGES LIMITÉES **12.0**
Canneberge nain **12.1**
Sous-groupe 13-07G - Petits fruits de plantes naines, sauf le bleuet nain et la canneberge **12.2**
Artichaut **12.3**

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE **13.0**

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.*

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier. Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX. Sensibilisant potentiel de la peau. Garder le produit inutilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit verrouillé, à l'écart des aliments.

Nocif lorsqu'il est ingéré. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) : Pour les légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* (groupe de cultures 5) un délai de sécurité après traitement de 3 jours est nécessaire pour cueillette à la main et un délai de sécurité après traitement d'une journée est nécessaire pour les activités de dépistage. Pour toutes les autres récoltes et activités, NE PAS pénétrer ni permettre

à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitation ou d'activités humaines comme les maisons, les chalets, les écoles ou les aires récréatives est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays du monde et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc., au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)

Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures et des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pour le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Le port de gants n'est pas requis pendant l'application lorsque l'opérateur se trouve dans une cabine fermée.

Enlever immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé de pesticide, puis se laver à fond et remettre des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Après la pulvérisation, se laver les mains et se doucher complètement à l'eau et au savon.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est indiquée, utiliser de l'eau chaude et du savon. Laver et ranger l'ÉPI séparément des vêtements de la maisonnée.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter de chaussures contaminées.

Les utilisateurs doivent bien se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'appliquer des produits de beauté ou d'aller aux toilettes.

Ne pas manger, boire ou utiliser des produits du tabac (y compris fumer) durant l'utilisation du produit.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées, et les poissons et

les mammifères. Respecter les zones tampons de pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats proches du site traité, par exemple les haies et les boisés.

L'azoxystrobine est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques d'eau douce et estuariens/marins. L'azoxystrobine peut persister pendant plusieurs mois voire plus. Les produits de la dégradation de l'azoxystrobine ont des propriétés semblables à celles de produits chimiques d'usage agricole qui se lixivient dans les sols jusqu'aux eaux souterraines dans certaines conditions. L'utilisation de ce produit chimique dans les zones où les sols sont perméables, en particulier où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Ne pas appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les terres humides), des estuaires ou des habitats marins.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut contaminer l'eau par dérive du brouillard de pulvérisation. Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.
Le difénoconazole est persistant et peut avoir un effet de rémanence. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans les sites traités avec des produits contenant du difénoconazole la saison précédente.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, fermé de manière étanche. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, et hors de la portée des enfants et des animaux. Entreposer ce produit à l'écart des semences, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale ou des engrais.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Contenants réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être

retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

QUADRIS TOP® est un produit à large spectre composé de deux fongicides. Il affiche des propriétés préventives, systémiques et curatives. QUADRIS TOP assure la suppression de la tache des feuilles et du blanc. QUADRIS TOP est appliqué par pulvérisation foliaire dans le cadre d'un programme de pulvérisation en alternance avec d'autres produits phytosanitaires. Tous les traitements doivent être effectués selon le mode d'emploi qui suit.

9.1 Précautions générales relatives à l'emploi

QUADRIS TOP est extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommiers. Éviter toute dérive du brouillard de pulvérisation. Faire très attention pour ne pas endommager les pommiers (et les pommes). Ne pas pulvériser QUADRIS TOP lorsque le brouillard de pulvérisation risque d'atteindre des pommiers.

LE NON-RESPECT DES DIRECTIVES ET DES PRÉCAUTIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE PEUT OCCASIONNER DES DOMMAGES AUX CULTURES, UNE MAUVAISE SUPPRESSION DES MALADIES ET/OU LA PRÉSENCE DE RÉSIDUS ILLÉGAUX.

Une couverture complète est requise pour assurer une suppression efficace des maladies. Les applications effectuées avec des buses, un volume d'eau et une pression assurant une couverture complète et uniforme sont en général les plus efficaces contre les maladies.

Pour éviter toute dérive du brouillard de pulvérisation, ne pas appliquer lorsque les conditions favorisent la dérive hors cible. Éviter le chevauchement d'applications, car cela pourrait endommager la culture.

Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de pulvérisation et son étalonnage, consulter le fabricant du pulvérisateur et les recommandations provinciales.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets**.**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

Ne pas appliquer le fongicide QUADRIS TOP au moyen d'un système d'irrigation.

10.2 Application par voie terrestre

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application avec pulvérisateur à jets portés : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser au-dessus des végétaux à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on

pulvérise à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, dans la direction du vent).

10.2.1 Directives de mélange

Ne préparer que la quantité de mélange que l'on peut appliquer immédiatement. Laver à fond l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Une agitation vigoureuse est requise pour assurer une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation maximale pendant toute la durée de l'application. Ne pas laisser le mélange reposer dans le réservoir du pulvérisateur jusqu'au lendemain. Rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque emploi et appliquer les rinçures sur une surface déjà traitée.

1. Mettre entre la moitié et les deux tiers de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Mettre l'agitateur en marche, puis verser le fongicide QUADRIS TOP dans le réservoir. Verser le ou les produits d'association dans le réservoir selon l'ordre décrit ci-après.
3. Poursuivre l'agitation et ajouter le reste de l'eau.
4. Commencer l'application de la solution lorsque le fongicide QUADRIS TOP est complètement dispersé dans l'eau.
5. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été appliqué.
6. Ne pas mélanger ce produit avec un produit pour lequel un tel mélange est interdit.

10.2.2 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquer dans au moins 150 L de solution de pulvérisation à l'hectare OU dans le volume indiqué dans les tableaux ci-après sur les cultures et les ravageurs, selon le volume le plus GRAND.
2. Agitation dans le réservoir du pulvérisateur : Utiliser un agitateur à jet ou un tube d'injection de liquide qui permet une recirculation d'au moins 10 % du volume du réservoir par minute. **NE PAS** utiliser d'agitateur pneumatique.
3. Pompe : Des tamis doivent être utilisés pour protéger la pompe et éviter tout encrassement. Utiliser un tamis de 16 mailles ou plus *grossiers* du côté aspiration de la pompe. **NE PAS** installer de tamis sur le circuit de recirculation. Utiliser un tamis de 50 mailles ou plus *grossiers* entre la pompe et la rampe sauf indication contraire du fabricant du pulvérisateur.
4. Buses de pulvérisation: des buses à jet plat de 80° ou 110° limitant la dérive (p. ex. à pré-orifice ou à chambre de turbulence) ou des buses à réduction d'air sont recommandées. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles ou tel que recommandé par le fabricant des buses. **NE PAS** utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses à jet en cône creux.
5. Pression : tel que recommandée par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille moyenne (selon l'ASABE).
6. Appliquer à une vitesse uniforme et éviter les chevauchements. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

10.2.3 Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation :
Avant d'utiliser le fongicide QUADRIS TOP, s'assurer que le réservoir du pulvérisateur, l'équipement de manipulation des produits chimiques, les conduites et le filtre sont entièrement propres.

Après la pulvérisation :

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. **NE PAS** laisser de résidus de fongicide QUADRIS TOP sécher dans le réservoir du pulvérisateur.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante :

1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **NE PAS** nettoyer l'équipement d'application à proximité de végétaux désirables, des puits ou de toute autre source d'eau.
2. Enlever toutes les buses et les tamis et les laver séparément.
3. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.3 Application par voie aérienne

10.3.1 Précautions générales

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/h à la hauteur de l'avion au-dessus du site à traiter. **NE PAS** pulvériser ce

produit en gouttelettes plus petites que celles correspondant à classification moyenne de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou du rotor. Appliquer dans au moins 45 litres d'eau à l'hectare.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

N'appliquer que lorsque les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables propres à l'application aérienne décrites dans *le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef,* élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

10.3.2 Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions recommandées pour l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus limitatives.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

10.3.3 Directives de mélange

Il **N'EST PAS** recommandé de mélanger ce produit directement dans la trémie de l'avion. L'utilisation d'équipement pour la manutention des produits chimiques pour charger la trémie **EST** recommandée. Ce produit **PEUT ÊTRE** introduit par induction dans une trémie remplie d'eau au préalable ou **PEUT ÊTRE** mélangé à l'eau avant d'être transféré dans la trémie. Ce produit **PEUT ÊTRE** mélangé par lot et transféré dans la trémie par pompage. Dans tous les cas, l'équipement de manutention des produits chimiques et l'intérieur de la trémie doivent être propres avant d'être utilisés.

REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot.
REMARQUE : les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots.
REMARQUE : il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

Il **N'EST PAS** recommandé de combiner des formulations (WG ou DF) solides et des produits d'association liquides dans un même lot. Mélanger les lots de formulations WG ou DF tout d'abord, pomper dans la trémie, puis ajouter les produits d'association liquides par induction ou sous la forme de mélanges par lot supplémentaires. Lorsque plusieurs produits sont mélangés, respecter l'ordre de mélange suivant :

1. Pomper l'eau dans la trémie pour obtenir au moins entre le quart et la moitié du volume de solution de pulvérisation désirée. Démarrer la circulation dans la trémie si possible.
2. Bien mélanger tous les produits d'association de formulation WG ou DF et agiter pour obtenir un mélange complet. Pomper dans la trémie.
3. Mélanger par induction ou bien mélanger les autres formulations SE ou SC.
4. Bien mélanger par lot tous les produits d'association de formulation EC. Les formulations EC peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 3.
5. Induire ou bien mélanger par lot le fongicide QUADRIS TOP et les solutions de produits d'association de formulation SN ou SL. Les formulations SN/SL peuvent aussi être ajoutées au lot à l'étape 3.
6. Pomper les produits SC, EC et/ou SN/SL mélangés par lot dans la trémie.
7. Terminer le remplissage de la trémie avec de l'eau.
8. S'il était impossible de démarrer l'agitation de la trémie à l'étape 1, le faire dès que possible une fois en vol.
9. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
10. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

10.3.4 Directives de pulvérisation

1. Volume d'eau : Appliquer dans au moins 45 L de solution de pulvérisation à l'hectare OU dans le volume indiqué dans les tableaux ci-après sur les cultures et les ravageurs, selon le volume le plus GRAND.
2. Buses de pulvérisation: N'utiliser que des buses produisant des gouttelettes correspondant à la classification moyenne de l'ASABE (diamètre médian en volume de 236 microns ou plus).
3. Pression : tel que recommandée par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille allant de moyenne à grossière (selon l'ASABE).
4. S'assurer que le dispositif d'agitation de la trémie est engagé dans la mesure du possible pendant le vol.

10.3.5 Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation :

- Avant d'utiliser le fongicide QUADRIS TOP, s'assurer que le réservoir du pulvérisateur, l'équipement de manipulation des produits chimiques, les conduites et le filtre sont parfaitement propres.

Après la pulvérisation :

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. Ne pas laisser de résidus de fongicide QUADRIS TOP sécher dans le réservoir du pulvérisateur.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.

- Il est recommandé de procéder de la manière suivante :

1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, puis les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.4 Mises en garde propres au produit

Ne pas épandre lorsque le vent souffle en direction d'une culture vulnérable, d'un jardin, d'un habitat terrestre (comme un brise-vent) ou d'un habitat aquatique.

Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le tableau des zones tampons de pulvérisation ci-dessous sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres vulnérables (tels que les prairies, les boisés, les plantations brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les cours d'eau, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les marais, les réservoirs et les milieux humides) ainsi que les habitats estuariens et marins.

Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans votre région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturaux à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court entre les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très vulnérables ou quand les conditions météorologiques sont très favorables au développement des maladies.

Les traitements par le fongicide QUADRIS TOP doivent faire partie d'une stratégie globale de lutte aux maladies; cette stratégie doit englober le choix de variétés tolérantes aux maladies, la gestion des résidus végétaux, la rotation des cultures et l'exécution de programmes de fertilisation et d'irrigation en temps opportun et à des endroits précis. Les traitements fongicides doivent débuter avant l'infection par la maladie et se poursuivre pendant toute la saison en vertu d'une stratégie de gestion de la résistance (voir **Recommandations sur la gestion de la résistance**).

10.5 Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,,
- Pulvérisateurs à capot ou à écran à faible dégagement qui empêchent le contact du produit pulvérisé avec la culture, les fruits ou le feuillage.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Zones tampons de pulvérisation

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection :				
		des habitats d'eau douce de profondeur :		des habitats marins/ estuariens de profondeur :		des habitats terrestres
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grande culture*	Pommes de terre et patates douces, carottes, betteraves à sucre, légumes-bulbes, légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica*, graines sèches de légumineuses, légumes-fruits, cucurbitacées et artichaut	3	1	1	1	
	Petits fruits de plantes naines (sous-groupe 13-07G sauf le bleuet nain et la canneberge)	1	1	1	1	1
Aérienne	Pommes de terre	25	4	15	5	
Pulvérisateur à jet porté	Pommes de terre et patates douces, carottes, betteraves à sucre, légumes-bulbes, légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica*, graines sèches de légumineuses, légumes-fruits et cucurbitacées	25	4	15	5	
Pulvérisateur de grande culture et chimio-irrigation	Canneberge nain	1	1	1	1	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et de la configuration de matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

10.6 Restrictions concernant les rotations culturales

Ne pas ensemencer d'autre culture pendant dans les 60 jours suivant l'application du fongicide QUADRIS TOP à moins que QUADRIS TOP et/ou INSPIRE® ne soient homologués pour cette culture.

11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la maladie est très présente.

NE PAS UTILISER SEUL NI EN MÉLANGE EN CUVE DANS DES SERRES.

11.1 Pommes de terre et patates douces

Cultures	**Pommes de terre et patates douces**
Maladies supprimées	**Alternariose** (*Alternaria solani*)
Dose	566 – 1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (150 L/ha) pour assurer une couverture complète et uniforme. Pour application aérienne (pommes de terre seulement), appliquer dans au moins 45 L de bouillie à l'hectare. Appliquer selon un intervalle de 7 à 14 jours; commencer le traitement avant l'apparition de la maladie. Si l'incidence de l'**alternariose** est grande, utiliser la dose élevée et l'intervalle d'application le plus court.
Intervalle d'application	**7 - 14 jours**
Cultures	**Pommes de terre**
Maladies réprimées	**Tache brune** (*Alternaria alternata*) **Dartrose** (*Colletotrichum coccodes*)
Dose	566 – 1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (150 L/ha) pour assurer une couverture complète et uniforme. Pour application aérienne, appliquer dans au moins 45 L de bouillie à l'hectare. Appliquer avant le développement de la maladie. Faire une seule application par année pour cibler ces maladies. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée.

Cultures	**Pommes de terre**
Maladies réprimées	**Moisissure blanche** (*Sclerotinia sclerotiorum*)
Dose	1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (150 L/ha) pour assurer une couverture complète et uniforme. Pour application aérienne (pommes de terre seulement), appliquer dans au moins 45 L de bouillie à l'hectare. Commencer les traitements en pleine floraison. Répéter les traitements à intervalles de 7 à 10 jours.
Intervalle d'application	7 - 10 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	14 jours
Nombre maximum d'applications par année	3
Restrictions : 1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.	

11.2 Carottes

Cultures	**Carottes**
Maladies supprimées	**Brûlure alternarienne** (*Alternaria dauci*) **Brûlure cercosporéenne** (*Cercospora carota*)
Dose)	566 – 1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (150 L/ha) pour assurer une couverture complète et uniforme. Appliquer selon un intervalle de 7 à 14 jours; commencer le traitement avant l'apparition de la maladie. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	7 - 14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	14 jours
Nombre maximum d'applications par année	3
Restrictions : 1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.	

11.3 Betteraves à sucré

Cultures	**Betteraves à sucre**
Maladies supprimées	**Brûlure cercosporéenne** (*Cercospora beticola*) **Blanc** (*Erysiphe polygoni*)
Dose	566 – 1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer aux 7 à 28 jours en alternant avec un fongicide ne contenant pas de triazole (n'appartenant pas au groupe 3) homologué pour la betterave à sucre et ces maladies. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	7 - 28 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	7 jours
Nombre maximum d'applications par année	3

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.

11.4 Légumes-bulbes

Cultures	**Légumes-bulbes** **Bulbes:** oignon, bulbe; oignon de Chine, bulbe; ail, bulbe; rocambole; échalote, bulbe **Oignons verts:** oignons verts; poireau; ciboule; ciboulette, feuilles fraîches; ciboulette chinoise; échalotes, feuilles fraîches; ail penché, rocambole, bulbilles; ail des bois
Maladies supprimées	**Tache pourpre** (*Alternaria porri*) **Mildiou** (*Peronospora destructor*) **Brûlure des feuilles** (*Botrytis squamosa*)
Maladies réprimées	**Tache cladosporienne** (*Cladosporium allii-cepae*)* **Brûlure stemphylienne** (*S. vesicarium*)*
Dose	710 - 1000 mL/ha
Période d'application/directives	*Faire une seule application pour cibler ces maladies. Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha est recommandé. Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, avant l'apparition de la maladie lorsque les conditions sont favorables au développement de celle-ci. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	7 - 14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	7 jours
Nombre maximum d'applications par année	4 sur le sous-groupe des oignons en bulbe sec 3 sur le sous-groupe des oignons verts

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.5 Sous-groupe de 5A : Légumes-fleurs et légumes-fleurs du genre *Brassica*

Cultures	**11.5 Sous-groupe de 5A : Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica*** Brocoli; brocoli de Chine (gaï lon); chou de Bruxelles; chou pommé; chou chinois (pé-tsaï); chou chinois (gaï choï); chou-fleur; chou brocoli; chou-rave. Y compris tous les cultivars ou hybrides de ceux-ci.
Maladies supprimées	**Alternariose** (*Alternaria brassicae, A. raphani*) **Blanc** (*Erysiphe polygoni*)*
Dose	710 - 1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha est recommandé. Appliquer à des intervalles de 10 à 14 jours, avant l'apparition de la maladie lorsque les conditions sont favorables au développement de celle-ci. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	10 - 14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	3 jours
Nombre maximum d'applications par année	4

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). *Ne pas appliquer plus de 2 traitements consécutifs appartenant aux fongicides de groupe 3 avant d'alterner à un autre mode d'action d'un fongicide homologué pour la même utilisation. Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.6 Sous-groupe de 5B : Légumes-feuilles vert du gentre *Brassica*

Cultures	**Sous-groupe de 5B : Légumes-feuilles verts du genre *Brassica*** Rapini; chou chinois (pak-choï); chou cavalier; chou frisé; mizuna; feuilles de moutarde; moutarde épinard; feuilles de colza. Y compris tous les cultivars ou hybrides de ceux-ci.
Maladies supprimées	**Alternariose** (*Alternaria brassicae, A. raphani*) **Blanc** (*Erysiphe polygoni*)*
Dose)	710 - 1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha est recommandé. Appliquer à des intervalles de 10 à 14 jours, avant l'apparition de la maladie lorsque les conditions sont favorables au développement de celle-ci. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	10 - 14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	3 jours
Nombre maximum d'applications par année	4

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). *Ne pas appliquer plus de 2 traitements consécutifs appartenant au fongicides de groupe 3 avant d'alterner à un autre mode d'action d'un fongicide homologué pour la même utilisation.Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.

11.7 Sous-groupe de cultures 6C Graines sèches de légumineuses (sauf le soja)

Cultures	**Sous-groupe de cultures 6C : Graines sèches de légumineuses (sauf le soja)** Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (*Phaseolus* spp.); tout cultivar à graines récoltées sèches de pois (*Pisum* spp.) : cultivars à graines récoltées sèches de lupin (*Lupinus* spp.) (y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); (*Vigna* spp.) (y compris l'adzuki); (*Phaseolus* spp.) (y compris le haricot de grandes cultures, le haricot commun, le haricot de Lima (sec), le petit haricot blanc, le haricot pinto, le haricot tépary, l'ambérique, le pois zombi, le haricot mungo); gourgane (sèche); pois chiche; guar; dolique d'Égypte; lentille; pois (*Pisum* spp.) (y compris les pois des champs); pois cajan sec
Maladies supprimées	**Ascochytose** (*Ascochyta* spp.) **Anthracnose** (*Colletotrichum* spp.)
Dose	625 mL/ha
Période d'application/directives	Un traitement doit être effectué avant l'établissement de la maladie, au plus tard avant le début de la floraison. Un deuxième traitement peut être effectué de 7 à 14 jours après la première application lorsque l'incidence de la maladie est importante ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement ou la propagation de la maladie.
Cultures	**Pois** (*Pisum* spp.) y compris le pois des champs
Maladies supprimées	**Brûlure due à *Mycosphaerella*** *(Mycosphaerella pinodes)*
Dose	625 mL/ha
Période d'application/directives	Un traitement doit être effectué avant l'établissement de la maladie, au plus tard avant le début de la floraison. Un deuxième traitement peut être effectué de 7 à 14 jours après la première application lorsque l'incidence de la maladie est importante ou que les conditions agronomiques ou météorologiques favorisent le développement ou la propagation de la maladie.
Intervalle d'application	7 - 14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	30 jours pour toutes les cultures énumérées ci-dessus sauf le foin de pois sec 14 jours pour le foin de pois sec.
Nombre maximum d'applications par année	2

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
2. NE PAS effectuer plus d'une application sur les pois secs récoltés pour le foin NE PAS nourrir le bétail de tiges de pois secs.
3. Certaines cultures de légumineuses du groupe 6C n'ont pas fait l'objet de tests d'efficacité et de phytotoxicité aux doses recommandées sur l'étiquette; l'utilisation de ce produit sur ces cultures est à la discrétion de l'utilisateur.

11.8 Groupe de cultures 8-09 : Légumes-fruits

Cultures	**Groupe de cultures 8-09 : Légumes-fruits** Aubergine d'Afrique, Tomate du désert, Cocona, Tomate groseille, Aubergine, Morelle scabre, Baie de Goji, Cerise de terre, Bicorne, Narangille, Okra, Fausse aubergine, Pépino, Poivron, Piment autre que poivron, Roselle, Aubergine écarlate, Morelle réfléchie, Tomatille, Tomate, Tamarille Y compris tous les cultivars ou hybrides de ceux-ci.
Maladies supprimées	**Alternariose** (*Alternaria solani*) **Anthracnose** (*Colletotrichum* spp.*)* **Septoriose** (*Septoria lycopersici*)* **Blanc** (*Oidiopsis sicula; Leveillula taurica)*
Dose	625 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Appliquer selon un intervalle de 7 à 10 jours à partir de la première nouaison pour l'ensemble des maladies, à l'exception de l'alternariose - appliquer selon un intervalle de 7 à 14 jours; commencer le traitement avant l'apparition de la maladie. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	7 - 10 jours pour toutes les maladies énumérées sauf Alternariose 7 - 14 jours pour Alternariose
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
2. Afin de ne pas endommager les tomates, QUADRIS TOP ne doit pas être appliqué dans les 6 jours précédant ou suivant un traitement généralisé à la métribuzine. Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
3. QUADRIS TOP ne doit pas être appliqué dans les 21 suivant la transplantation et les 35 jours suivant le semis.

11.9 Aubergine, piments et tomates

Cultures	**Aubergine, piments et tomates**
Maladies réprimées	**Cercosporiose** (*C. capsici*)
Dose	625 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Appliquer à compter de la mise à fruits. Faire une seule application pour cibler cette maladie sur ces cultures.
Culture	**Tomates seulement**
Maladies supprimées	**Alternariose** (*Alternaria solani*) **Anthracnose** (*Colletotrichum* spp.)
Dose	375-625 mL/ha
Moment du traitement/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Pour l'anthracnose, appliquer selon un intervalle de 7 à 10 jours à partir de la première nouaison. Pour l'alternariose, appliquer selon un intervalle de 7 à 14 jours en commençant avant l'établissement de la maladie. Utiliser le taux faible que lorsqu'il est prévu que la pression de la maladie soit faible. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	7 - 10 jours pour Anthracnose 7 - 14 jours pour Alternariose
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	1 pour Cercosporiose 3 pour Alternariose et Anthracnose

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
2. Afin de ne pas endommager les tomates, QUADRIS TOP ne doit pas être appliqué dans les 6 jours précédant ou suivant un traitement généralisé à la métribuzine. Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
3. QUADRIS TOP ne doit pas être appliqué dans les 21 suivant la transplantation et les 35 jours suivant le semis.

11.10 Cucurbitacées

Cultures	**Cucurbitacées** Courge cireuse; melon à confire; concombre (champs); concombre des Antilles; gourde comestible; momordique; melon véritable (y compris le cantaloup); citrouille; courge d'été (y compris la courgette); courge d'hiver; melon d'eau. Y compris tous les cultivars ou hybrides de ceux-ci.
Maladies supprimées	**Blanc** (*Sphaerotheca fuliginea, Erysiphe cichoracearum*) **Brûlure alternarienne** (*Alternaria cucumerina*) **Anthracnose** (*Colletotrichum orniculare, C. lagenarium*) **Pourriture noire** (*Didymella bryoniae*) (Repression)
Dose)	710 – 1000 mL/ha
Période d'application/directives	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Un volume de pulvérisation minimal de 150 L/ha est recommandé. Pour la pourriture noire, un volume de pulvérisation minimal de 190 L/ha est recommandé. Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, avant l'apparition de la maladie lorsque les conditions sont favorables au développement de celle-ci. Si l'incidence de la maladie est grande, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Intervalle d'application	7 - 14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	4

Restrictions :

1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). Respecter toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur l'étiquette des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.

12.0 USAGES LIMITÉES

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

12.1 Canneberge nain

CANNEBERGE NAIN - APPLICATION FOLIAIRE OU PAR CHIMIO-ASPERSION	
Maladies supprimées	**Pourriture des fruits** (*Physalospora vaccinia*) **Pourriture des fruits mûrs** (*Coleophoma empetri*) **Pourriture godronienne** (*Fusicoccum putrefaciens* syn.*Godronia cassandrae*) **Pourriture amère** (*Colletotrichum acutatum*, *Glomerella cingulata* syn. *C. gloeosporioides*) **Pourriture phomopsienne** (*Phomopsis vacinii*) **Pourriture noire** (*Allantophomopsis lycopodina*) **Pourriture sclérotique** (*Monilinia oxycocci*)
Dose	1,0 L/ha
Moment du traitement	Commencer les traitements contre les pourritures des fruits et la pourriture sclérotique lorsque de 5 à 10 % de la culture est en floraison. Répéter les traitements à un intervalle de 7 à 10 jours si les conditions demeurent favorables au développement de la maladie. Appliquer dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture complète. Utiliser au moins 100 L de bouillie/ha pour l'application foliaire ou au moins 1 000 L de bouillie/ha pour l'application par chimio-irrigation.
Intervalle d'application	7 - 10 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	30 jours
Nombre maximum d'applications par année	3
Restrictions 1. NE PAS appliquer par voie aérienne. **NE PAS appliquer par chimio-irrigation si une application par pulvérisation foliaire généralisée est effectuée. NE PAS appliquer par pulvérisation foliaire si une application par chimio-irrigation est effectuée.** 2. Ne pas traiter les champs de canneberges naines utilisés pour la pisciculture et la crustaciculture. 3. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit vers des habitats aquatiques non ciblés. Les préposés à l'application doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils effectuent des traitements à proximité d'habitats aquatiques non ciblés. 4. Ne pas appliquer sur une culture inondée. 5. Ne pas laisser l'eau d'irrigation ou d'inondation atteindre des habitats aquatiques non ciblés dans les 14 jours suivant le dernier traitement. 6. Ne pas pulvériser à l'extérieur des planches de culture. 7. Ne pas effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP ou d'autres fongicides du groupe 11. Alterner ensuite avec un fongicide homologué pour la même utilisation mais qui n'appartient pas au groupe 11.	

APPLICATION PAR CHIMIO-IRRIGATION DANS LES CANNEBERGES NAINES
Chimio-irrigation : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer avec des buses produisant des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). Les applications **NE DOIVENT PAS** être effectuées avec un canon.

Types de systèmes d'irrigation : Le fongicide QUADRIS TOP ne peut être appliqué qu'à l'aide d'un système d'irrigation par aspersion, tel qu'un système d'irrigation sur frondaison avec système fixe. Ne pas appliquer le fongicide QUADRIS TOP avec un autre type de système d'irrigation.

Injection pour la chimio-irrigation : Injecter la dose indiquée de fongicide QUADRIS TOP dans

le flux d'eau d'irrigation principal : 1) avec un doseur à débit constant; 2) au centre du conduit principal à l'aide d'un tube pilote ou l'équivalent; 3) à un point situé en avant d'au moins un coude à angle droit dans le conduit principal de façon à assurer le mélange complet du produit à l'eau d'irrigation.

Distribution uniforme de l'eau et étalonnage du système : Le système d'irrigation doit assurer une distribution uniforme de l'eau traitée avec le fongicide QUADRIS TOP. Toute distribution non uniforme peut endommager la culture, réduire l'efficacité du traitement ou faire en sorte que des résidus de pesticides illégaux seront présent dans ou sur la récolte. Le système doit être étalonné pour assurer une application uniforme des doses indiquées pour la chimio-irrigation. Pour toute question concernant l'étalonnage, communiquer avec un spécialiste agricole provincial, le fabricant de l'équipement ou d'autres spécialistes.

Surveillance de la chimio-irrigation : L'arrêt et le rajustement du système de chimio-irrigation ne doit être effectué que par une personne qui connait bien le système et qui est responsable de son fonctionnement ou par une personne sous la supervision d'une personne responsable.
Dispositifs de sécurité requis pour les systèmes d'injection et d'aspersion : Le système doit être muni d'un clapet anti-retour, d'une soupape de dépression et d'un drain basse pression fonctionnels et bien situés sur le système d'irrigation afin d'éviter toute contamination de la source d'eau en cas de reflux. La conduite d'injection des pesticides doit être munie d'un dispositif anti-retour fonctionnel à fermeture automatique rapide pour éviter tout retour de fluide vers le circuit d'injection. La conduite d'injection des pesticides doit également être munie d'une électrovanne normalement fermée fonctionnelle située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif d'interverrouillage du système pour éviter que le fluide retiré du réservoir d'alimentation ne s'écoule lorsque le système d'irrigation est arrêté de façon automatique ou manuelle. Le système doit être muni de commandes d'interverrouillage fonctionnelles qui arrêtent automatiquement la pompe d'injection des pesticides lorsque le moteur de la pompe à eau cesse de fonctionner ou, lorsqu'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau descend à un point tel que la distribution appropriée des pesticides n'est plus assurée. Les systèmes d'injection doivent être munis d'un doseur ou l'équivalent, comme une pompe volumétrique (p. ex. une pompe à membrane ou un injecteur à venturi), qui est conçu pour les pesticides et qui est fait de matériaux compatibles avec ceux-ci et qui peut être équipé d'un dispositif d'interverrouillage.

Utilisation d'eau provenant d'aqueducs publics : Par aqueduc public, on entend un réseau qui fournit de l'eau courante au public pour consommation humaine et qui compte au moins 15 raccordements de service ou qui dessert régulièrement une moyenne d'au moins 25 personnes par jour pendant au moins 60 jours au cours d'une année. Les systèmes de chimio-irrigation raccordés aux aqueducs publics doivent être munis d'un dispositif anti-retour à réduction de pression ou d'un dispositif équivalent fonctionnel installé sur la conduite d'eau, en amont du point d'entrée des pesticides. Si l'on ne dispose pas d'un dispositif anti-retour, on peut alors mettre l'eau de l'aqueduc public dans un réservoir avant d'ajouter les pesticides. Il faut alors que l'extrémité de la conduite de remplissage soit à une distance du haut du réservoir ou du rebord de déversement du réservoir équivalant à au moins deux fois le diamètre intérieur de la conduite de remplissage. La conduite d'injection des pesticides doit être munie d'un dispositif anti-retour fonctionnel à fermeture automatique rapide pour éviter tout retour de fluide vers le circuit d'injection. La conduite d'injection des pesticides doit être munie d'une électrovanne normalement fermée fonctionnelle située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif d'interverrouillage du système pour éviter que le fluide retiré du réservoir d'alimentation ne s'écoule lorsque le système d'irrigation est arrêté de façon automatique ou manuelle. Le système doit être muni de commandes d'interverrouillage fonctionnelles qui arrêtent automatiquement la pompe d'injection des pesticides lorsque le moteur de la pompe à eau cesse de fonctionner ou,

lorsqu'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau descend à un point tel que la distribution appropriée des pesticides n'est plus assurée. Les systèmes doivent être munis d'un doseur ou l'équivalent, comme une pompe volumétrique (p. ex. une pompe à membrane ou un injecteur à venturi), qui est conçu pour les pesticides et qui est fait de matériaux compatibles avec ceux-ci et qui peut être équipé d'un dispositif d'interverrouillage.

Nettoyage du système d'injection de pesticides : Pour assurer une application précise des pesticides, il faut que le système d'injection soit propre et exempt de résidus et de sédiments de produits chimiques ou d'engrais. Se reporter au manuel du propriétaire ou demander au fournisseur de l'équipement quelle est la procédure de nettoyage du système d'injection.

Purge du système d'irrigation : À la fin de l'application, attendre que toutes les conduites se vident de pesticides par les buses ou les diffuseurs avant de couper l'eau d'irrigation. Pour s'assurer que les conduites sont purgées et exemptes de pesticides, on peut injecter un colorant indicateur dans le système pour marquer la fin de la période d'application.

Systèmes linéaires en couverture intégrale : L'injection doit avoir lieu pendant les 30 dernières minutes de la période d'irrigation régulière ou pendant une irrigation distincte de 30 minutes non associée à l'irrigation régulière.

12.2 Sous-groupe 13-07G - Petits fruits de plantes naines, sauf le bleuet nain et la canneberge

Petits fruits de plantes naines, sous-groupe 13-07G, sauf le bleuet nain et la canneberge Raisin d'ours; myrtille; chicouté; airelle rouge; fruit de kunzea; pain de perdrix; fraise; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.	
Maladies supprimées	**Anthracnose** (*Colletotrichum* spp.) **Blanc** (*Sphaerotheca macularis*)
DOSE	0,870 – 1,0 L/ha
Moment du traitement	Commencer les traitements avant l'apparition de la maladie, lorsque les conditions sont propices à son développement. Appliquer QUADRIS TOP selon des intervalles de 7 à 14 jours et, après 2 applications consécutives, alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action différent. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court en cas de forte infestation.
Volume d'eau	Pour des résultats optimaux, utiliser un volume d'eau suffisant (au moins de 150 L/ha) pour assurer une couverture complète.
Intervalle d'application	7 à 14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	1 jour
Nombre maximum d'applications par année	3
Quantité maximale de produit par année	3.0 L/ha/année
Restrictions: 1. NE PAS appliquer par voie aérienne. **POUR LES FRAISE SEULEMENT:** Ne pas dépasser 512 g ma/ha de produits contenant du difénoconazole par saison.	

12.3 Artichaut

ARTICHAUT	
Maladies supprimées	**Blanc** (*Leveillula taurica, Erysiphe cichoracearum*)
Maladies réprimées	**Tache foliaire de Ramularia** et **tache de bourgeon de Ramularia (***Ramularia cynarae)*
DOSE	0,730 – 1,025 L/ha
Moment du traitement	Commencer les traitements avant l'apparition de la maladie, lorsque les conditions sont propices à son développement. Appliquer à des intervalles de 14 jours. Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (au moins de 500 L/ha) pour assurer une couverture complète et uniforme.
Intervalle d'application	14 jours
Délai d'attente avant la récolte (DAAR)	3 jours
Nombre maximum d'applications par année	4
Restrictions: 1. NE PAS effectuer plus d'une application de QUADRIS TOP, avant d'alterner avec un autre fongicide ayant un mode d'action non-Qol (Groupe 11). 2. NE PAS effectuer plus d'une application du fongicide QUADRIS TOP par culture, par saison si aucun	

autre produit du groupe 11 n'est disponible pour la maladie ciblée.

3.0. NE PAS appliquer par voie aérienne.

13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, QUADRIS TOP contient un fongicide à base de strobilurine (Groupe 11) et un fongicide à base de triazole (Groupe 3). Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide QUADRIS TOP et à d'autres fongicides des groupes 11 et 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide QUADRIS TOP ou d'autres fongicides des groupes 11 et 3 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Ne pas appliquer plus que le nombre total de traitements permis de fongicide QUADRIS TOP par culture et par saison, tel que précisé dans le tableau limites d'application et délai d'attente avant la récolte ci-dessous.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Syngenta Canada inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à Quadris TOP chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Limites d'application et délai d'attente avant la récolte

Culture	Délai d'attente avant la récolte	Nombre maximal d'applications par année
Pommes de terre et patates douces	14	3
Carottes et betteraves à sucre	7	3
Légumes-bulbes (oignons, bulbes secs)	7	4
Légumes-bulbes (oignons, verts)	7	3
Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* et Légumes-feuilles vert	3	4
Graines sèches de légumineuses	30	2
Légumes-fruits	1	3
Cucurbitacées	1	4
Artichaut	3	4
Canneberge nain	30	3
Sous-groupe 13-07G, sauf le bleuet nain et la canneberge	1	3

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visiter le www.syngenta.ca.

INSPIRE® et QUADRIS TOP® sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.